



**PRÉFET
DE LOIR-ET-CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires

Service eau et biodiversité

Blois, le 07 juillet 2023

DREAL CVL - UID 37-41 - PME

Cité administrative

34 avenue du Maréchal Maunoury

41000 BLOIS

Affaire suivie par : Arnaud Godefroy

Contact : 02 54 55 75 98

ddt-eau@loir-et-cher.gouv.fr

Ref : [1] Courrier reçu le 27/06/2023

[2] Gun n° 0010003425

Objet : avis DDT / UHP pour l'extension de la carrière « Terres de Buisson » – Saint-Jean-Froidmentel

Monsieur,

Par courrier cité en référence, vous demandez un avis relatif au projet d'extension de la carrière Terres de Buisson situé sur la commune de Saint-Jean-Froidmentel (au droit de la parcelle cadastrale ZB 5). La masse d'eau concernée est « le Loir depuis la confluence de la Conie jusqu'à Vendôme » (FRGR0492a).

J'invite le pétitionnaire à compléter le dossier en répondant aux observations suivantes :

- la création d'un piézomètre de suivi est mentionnée en page 63 de l'étude d'impact sans préciser les caractéristiques de l'ouvrage et la mise en œuvre de l'arrêté de prescriptions générales du 11 septembre 2003 (DEVE0320170A) relatif à la création de piézomètre ;
- l'étude d'impact indique en page 56 que « les eaux de pluie ruisselleront jusqu'au point bas de la carrière où elles s'infiltreront naturellement dans le sol » sans préciser les aménagements réalisés pour garantir la qualité des eaux avant rejet dans le milieu (nappe, fossé ou cours d'eau) ;
- le dossier n'évoque pas les dispositions mises en œuvre pour la préservation de la ressource en eau en cas de présence d'un réseau de drainage sur la parcelle agricole ;
- l'étude de danger ne cite pas les acteurs de la police de l'eau (DDT et OFB) dans le chapitre des moyens de lutte contre le déversement accidentel de substances polluantes, toxiques, inflammables ou autre en page 76 ;
- le document mentionne que le stockage et l'entretien des matériels seront réalisés en dehors du site sans préciser la localisation exacte.

Le service Eau et Biodiversité de la DDT se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Directeur Départemental des Territoires,
Le chef de l'unité hydromorphologie et prélèvements



Christophe Chauveau

1 / 1

Direction Départementale des Territoires de Loir-et-Cher – 31 mail Pierre Charlot 41 000 BLOIS

Téléphone: 02 54 55 73 50

Site Internet : www.loir-et-cher.gouv.fr Messagerie : ddt@loir-et-cher.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public : 9 h – 12 h et 13h30 – 17 h

I:\SEB\GE\AvisInterServices\20230704_St-Jean-Froidmentel_carrièreMinier\20230704_demande de compléments DDT_UHPodt